

Image not found or type unknown



Notification de tutelle et décision abusives

Par **anthony111111**, le **27/03/2014** à **11:21**

Bonjour,
une notification de mise sous tutelle m'est parvenue 28 jours après la date d'émission et de ce fait, constitue un barrage à toute opposition de ma part. Je suis en désaccord avec la décision d'attribution de ce droit car cette personne non fiable réside à 564 km du lieu de résidence de mon père qui est la personne à protéger. Quels sont mes recours et le cas échéant comment obtenir un droit de regard régulier de la gestion des biens de ce dernier afin qu'ils soient utilisés au mieux pour sa santé et ses intérêts.

Mes sincères remerciements et salutations.